

Zeitschrift: Archives des sciences physiques et naturelles
Band: 24 (1942)

Artikel: Tréponèmes et sulfamidés
Autor: Wyss-Chodat, Fernand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-741767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les caractères qui précèdent montrent qu'il s'agit d'un calcaire turonien identique en tous points à celui des Préalpes externes. Les différentes coupes du Crétacé supérieur du Môle et des environs (Préalpes médianes) ne présentant jamais un faciès semblable, aucun doute n'est possible.

- c) Un banc supérieur, de teinte verdâtre, légèrement tacheté, contient la même microfaune. Les grains de quartz restent rares mais sont plus volumineux (diam. max: 85 μ).

Ce dernier niveau rappelle le Sénonien inférieur des Préalpes externes.

Conclusion. — On se trouve en présence de roches présentant des faciès identiques ou très voisins de ceux de la nappe de la Tour d'Anzeindaz et complètement différents de ceux des Préalpes médianes.

Il s'agit donc bien d'un nouveau vestige de la liaison des Préalpes internes avec les Préalpes externes.

BIBLIOGRAPHIE

1. M. BERTRAND, *Le Môle et les collines du Faucigny*. Bull. Serv. de la carte géol. de France, t. IV, n° 32, 1893.
2. R. VERNIORY, *La géologie des collines du Faucigny, Préalpes externes (Haute-Savoie)*. Bull. Inst. nat. gen., t. LI-A, fasc. III, 1937.
3. — *Découvertes d'un lambeau des nappes ultra-helvétiques à Marignier (Haute-Savoie)*. C. R. séances Soc. Phys. et Hist. nat. Genève, 56, 79, 1939.
4. — *Découverte d'un lambeau des nappes ultra-helvétiques à la base du Môle, entre Saint-Jean-de-Tholome et La Tour (Haute-Savoie)*. C. R. séances Soc. Phys. et Hist. nat. Genève, 57, 274, 1940.

Chêne-Bougeries, Genève.

Fernand Wyss-Chodat. — *Tréponèmes et sulfamidés.*

Cette note a pour but de faire connaître les résultats d'un essai de sulfamidothérapie de la syphilis primaire.

Sauf erreur, c'est la première information fournie sur l'expérimentation clinique de ces médicaments dans cette maladie. En effet, on ne retrouve, dans la littérature, que la publication

de Campbell, qui a donné, en 1937, les résultats de ses essais de traitement de la syphilis expérimentale par les sulfamidés¹.

Cet auteur n'a obtenu aucun résultat en traitant la syphilis expérimentale du lapin régulièrement par les sulfamidés. On conçoit dès lors que les médecins n'aient pas jugé utile de transposer en médecine humaine les essais de Campbell.

En effet, la syphilis est une affection trop grave pour qu'on puisse se permettre la fantaisie d'une expérimentation dont on ne peut prévoir les conséquences pour le malade et dont le moins qu'on puisse craindre, c'est qu'elle retarde le début du traitement classique.

Aussi bien, n'ai-je pas expérimenté les sulfamidés dans des formes classiques de lues primaire. Le hasard a voulu que j'aie eu, en peu de temps, deux cas dans lesquels je n'ai pas pu poser immédiatement le diagnostic d'accident primitif luétique. Les lésions présentées par ces malades n'offraient aucun des caractères dits classiques, soit induration régulièrement ronde, surélevée, indolore, avec adénopathie régionale également indolore.

Le premier cas concerne un malade qui s'est présenté à moi porteur d'une éruption génitale de type herpétiforme. En fait, il s'agissait d'une infection pyodermique, soit d'un groupement de plusieurs petites lésions vésiculaires, devenues par la suite purulentes et finalement recouvertes de croûtes. Ces lésions ne furent pas modifiées par un traitement local à l'alcool résorciné, ni par un traitement interne à la quinine. L'administration de deux tubes de sulfothiazol (Cibazol) fit disparaître toutes les lésions sauf une qui subsista et prit alors l'aspect classique du chancre syphilitique. Le diagnostic fut bientôt confirmé par un examen sérologique de Wassermann qui fut positif, alors qu'un premier examen avait été négatif quinze jours plus tôt. Ce malade fut alors soumis au traitement classique de cette maladie, qui aboutit à la guérison en un temps normal.

Le second cas est celui d'un homme qui vint me consulter

¹ *Note on failure of sulfanilamide to affect syphilis in rabbit.* American Journ. Syph., 21, 524-525, sept. 1937. (Cité par G. BICKEL, *La sulfanilamide et ses dérivés en thérapeutique*, Payot, Lausanne, 1940.)

pour un œdème de la verge; je constatai l'existence d'une balanite ulcéreuse aiguë, à marche rapide, avec une adénopathie inguinale gauche volumineuse, le tout extrêmement douloureux, aucune lésion ne pouvant passer pour suspecte de syphilis. Je prescrivis un traitement antiseptique local et un traitement interne par le Cibazol. Aucun résultat n'étant obtenu après l'absorption de 20 g en six jours, je fis procéder à un contrôle sérologique, de Wassermann, qui fut positif.

Le malade est actuellement soumis au traitement classique qui l'a grandement amélioré dans un laps de temps normal.

Ces deux observations conduisent aux réflexions suivantes:

1. Dans les conditions de ces essais, la syphilis de ces malades ne fut aucunement modifiée par le traitement au sulfothiazol, lequel exerça cependant son action habituelle sur les lésions pyodermiques du premier cas.

2. Le traitement au sulfothiazol ne modifia en rien la sérologie spécifique de ces cas.

3. Dans le premier cas, le traitement fut fait pendant la période de début de la maladie, dite présérologique; dans le second cas, il fut fait un peu plus tardivement, au début de la période sérologique, donc à un moment où des anticorps existaient déjà dans le sérum du malade. Dans l'un comme dans l'autre, aucun résultat ne fut obtenu.

4. Le traitement préalable au Cibazol ne gêna en rien le traitement classique ultérieur, mais ne le favorisa pas non plus.

5. On admet que les sulfamidés sont plus actifs dans les cas d'infection aiguë. Cependant, la syphilis, et plus particulièrement après l'apparition du chancre, est une septicémie à marche assez rapide. L'action du sulfamidé utilisé fut cependant nulle sur cette maladie, tout en étant nette sur les lésions concomitantes du premier cas.

6. Le mode d'action des sulfamidés est mal connu; celui des arséno-benzènes l'est aussi mal. Il est possible que, pour les uns

comme pour les autres, ce mode d'action soit identique, mais spécifiquement différencié par la constitution chimique des produits utilisés.

7. Si l'on pense que le sulfothiazol renferme une des moitiés constitutives de l'aneurine, ou vitamine B₁, on peut se demander s'il ne serait pas indiqué de demander aux chimistes de préparer des produits de substitution vitaminique des sulfamidés, dans l'idée de faire agir ces médicaments plus intimement sur le métabolisme intracellulaire des parasites infectants.

8. Il serait également intéressant et utile de rechercher les antagonismes possibles entre les divers facteurs de croissance des microorganismes et spécialement des tréponèmes, et les sulfamidés, en se reportant aux premiers travaux de Schwarz, qui a signalé (*Ber. d. deutsch. Chem. Gesellsch.*, 74, n° 9, 3 sept. 1941, p. 1612) un antagonisme proportionnel entre les sulfamidés et un facteur de croissance des ferments lactiques, l'acide p. amino. benzoïque.

9. Enfin, il pourrait être intéressant de posséder un médicament associant en une même formule l'arsénobenzène et les sulfamidés, qui serait peut-être susceptible d'ouvrir la voie à une thérapeutique antisyphilitique plus simple, plus efficace et plus définitive que celle dont nous disposons actuellement. Les échecs que je signale dans cette note ne doivent être qu'un encouragement à rechercher un produit chimique amélioré, dans la série des médicaments chimiobiologiques inaugurée par les arsénobenzènes et continuée si brillamment par les sulfamidés.

A ce moment-là pourra être donné le coup de grâce à cette maladie vénérienne qui ravagea l'humanité jusqu'au début de ce siècle et qui ne cesse de pousser des pointes épidémiques de temps en temps.